

Devoir de fin d'année

# Le vêtement au Fouta-Djallon

Nom: Baldet Cusmane

3<sup>e</sup> Année, section: Administration

Race: Foulah

Colonie d'origine: Guinée Française

Cercle: Labé

Subdivision: Tougué

Village: Tougué

Date: Avril 1942

# Plan suivi dans cet exposé ~

## Chapitre I. Des vêtements de l'homme

Les pièces du vêtement

Les coiffures

Les chaussures

Les accessoires du vêtement

Les différentes façons de se vêtir

## Chapitre II. Des vêtements de la femme

Les pièces du vêtement

Le mouchoir

Le voile

Les chaussures

Les accessoires du vêtement

Les différentes façons de se vêtir

## Chapitre III. Vêtements des enfants

## Chapitre IV. Préjugés populaires se rapportant à l'habillement.

D'autres idées sur les vêtements.

Les artisans du vêtement.

Conclusion

# Introduction

---

Avant l'installation définitive des Français au Fouta Djallon, c.-à-d. avant 1896 date de la création du premier poste européen à Timbo, les Foulahs (habitants du Fouta-Djallon) s'habillaient très simplement.

À l'homme de quelque classe de la société qu'il fût, il suffisait : un grand boubou, un pantalon bouffant, un bonnet mou et quelquefois une paire de babouches ou de sandales. — La femme du bas-peuple se contentait d'un pagne et d'un voile, seules les épouses et les filles des chefs de province doublaient leurs pagnes et possédaient quelques rares bijoux.

Les vêtements étaient uniquement confectionnés avec les bandes de coton du pays de 8 à 10 cm de largeur.

Pour le même vêtement la coupe et la forme étaient invariables. Il ne changeait que dans la couleur. Déjà les teinturiers, dans leurs jarres d'indigo, savaient donner aux étoffes trois couleurs : le bleu, le bleu d'azur ou le bleu-noir.

Chose étonnante, on ignorait totalement les broderies au fil de soie, si répandues de nos jours.

De longues années avant cette date de 1896 — peut-être des siècles — l'habillement est resté pareil à lui-même. La mode ne variait guère, même dans les petits détails.

Deux raisons semblent nous expliquer clairement cet état des choses :